

Monsieur SQUILLACE rappelle à l'Assemblée les termes de la délibération du 19 Octobre 1987.

Il apporte les précisions supplémentaires suivantes relatives à l'organisation du projet :

- 1ère partie : séjour à JOUY-LE-MOUTIER (CERGY)  
Centre aéré du 10 au 12 Décembre 1987 (3 jours)

Organisateurs : Ville de LUDRES et F.O.L. de M. et M.

- Coût total du séjour : 13 443 F 56, soit :
- 640 F 17 par élève pour 3 jours
  - 213 F 39 par élève/jour.

- 2ème partie : séjour à NANCY - Ecole normale  
du 17 au 20 Mai 1988 (4 jours)

Organisateurs : Ville de LUDRES et F.O.L. de M. et M.

- Coût total du séjour : 13 530 F 08 soit :
- 644 F 29 par élève pour 4 jours
  - 161 F 07 par élève/jour.

Le projet, en raison de son fractionnement en deux périodes non consécutives ne sera pas considéré comme classe de découverte par l'Inspection Académique et ne sera donc pas subventionné.

Il importe :

- de fixer la participation familiale selon le tableau ci-après.

de rappeler que pour les familles envoyant au cours de la même année deux enfants en classe de découverte, une réduction de 10 % sera accordée sur le montant de la participation familiale payée par enfant.

- de rappeler que les seules situations et ressources familiales prises en compte pour le calcul de la participation seront celles afférent à l'année 1986,

- de fixer l'indemnité du personnel enseignant et de service accompagnant selon les termes de l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation du 6 Mai 1985.

- de préciser que l'inscription des dépenses de ce projet a été prévue au budget communal 1987 pour la première partie et qu'elle sera faite au budget communal 1988 pour la deuxième partie.

QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL ressources de l'année 1986 déduction faite des 10 et 20 %, divisées par 12, divisées par nombre de parts fiscales	LUDRES	% du coût total du séjour	EXTERIEURS	% du coût total du séjour
moins de 977 F	60, 00	9,38 %	383, 00	59,38 %
de 978 F à 1 258 F	77, 00	11,93 %	399, 00	61,93 %
de 1 259 F à 1 536 F	93, 00	14,37 %	415, 00	64,37 %
de 1 537 F à 1 815 F	112, 00	17,46 %	435, 00	67,46 %
de 1 816 F à 2 094 F	125, 00	19,36 %	447, 00	69,36 %
de 2 095 F à 2 374 F	136, 00	21,14 %	458, 00	71,14 %
de 2 375 F à 2 652 F	153, 00	23,81 %	476, 00	73,81 %
de 2 653 F à 2 933 F	168, 00	26,13 %	490, 00	76,13 %
de 2 934 F à 3 211 F	181, 00	28,08 %	503, 00	78,08 %
de 3 212 à 3 490 F	197, 00	30,58 %	519, 00	80,58 %
plus de 3 491 F	204, 00	31,71 %	526, 00	81,71 %